

**Communiqué de presse**

**CONSEIL MUNICIPAL**

## **Zone bleue entre parenthèses**

Saint-Imier se met une nouvelle fois à l'heure estivale en matière de parcage. Compte tenu des expériences positives enregistrées par le passé, le Conseil municipal a décidé de suspendre les contrôles de stationnement en zone bleue durant cinq semaines cette année.

Du lundi 7 juillet au samedi 9 août y compris, les automobilistes pourront garer leur véhicule dans les secteurs en zone bleue au-delà du temps prescrit, sans apposer le disque réglementaire. Mais, il va de soi que toutes les autres règles de la circulation routière devront être scrupuleusement respectées durant cette période. (cm)

## **Horaire d'été à l'administration communale**

Suite à l'expérience positive des dernières années, la Municipalité de Saint-Imier va réintroduire un horaire d'été allégé. Ainsi, l'administration communale sera disponible selon des plages réduites du lundi 14 juillet au vendredi 8 août 2025.

Durant ces quatre semaines, l'administration et les différents services municipaux seront ouverts uniquement le matin, selon l'horaire habituel, soit de 09h00 à 11h30, à l'exception du mardi et du jeudi. Ces jours-là, ils resteront fermés toute la journée. La population aura toutefois la possibilité de fixer un rendez-vous en dehors de ces plages horaires.

Une permanence téléphonique sera assurée tous les matins. Pour ce qui est des services de piquet, ils resteront évidemment atteignables, mais uniquement pour les cas d'urgence (électricité, eau et gaz). (cm)

## **Imériale et circulation**

Les 27 et 28 juin, Saint-Imier sera en fête, succombant, une nouvelle fois, aux charmes de l'Imériale. Pour assurer la parfaite organisation de ce rendez-vous festif, la route cantonale sera fermée ainsi qu'il est d'usage du vendredi 27 juin dès 7h00 au dimanche 29 juin 2025 aux environs de 10h00. Pour contribuer au succès complet et sans incident de cette manifestation attendue de toute une région, un strict respect de la signalisation routière provisoire mise en place s'impose. D'avance, les automobilistes et autres usagers de la route sont priés de s'y conformer et remerciés de leur compréhension. (cm)

## Chantier à la Rue des Noyes

# Avis de fermeture de route

En raison d'importants travaux de préparatoires en vue de la construction d'un nouveau bâtiment sur la parcelle 1741 et, par la suite, de la construction du bâtiment, la circulation des véhicules motorisés sera interrompue sur la Rue des Noyes à partir du 30 juin 2025 à 07h00 pour une durée prévisionnelle de dix-huit mois environ.



Un balisage de circonstance sera mis en place pour diriger les véhicules poids-lourds en raison notamment de travaux concomitants sur la Rue du Vallon. Des mesures particulières de circulation seront mises en place sur cet itinéraire.

L'accès aux bâtiments sis le long de la Rue des Noyes sera en tout temps possible même si des perturbations temporaires ne peuvent être exclues occasionnellement. Les riverains en seront informés en amont par la direction des travaux et il leur sera recommandé de prendre leurs dispositions en conséquence.

Le trottoir nord de la Rue des Noyes, quant à lui, restera ouvert aux piétons pendant toute la durée du chantier.

Les horaires de travail normaux sont les suivants : du lundi au samedi, de 7h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 (exceptionnellement jusqu'à 19h00 selon modalités à convenir avec les autorités et moyennant une information adéquate aux riverains).

La Municipalité remercie les personnes touchées par ces travaux de leur compréhension et rappelle que la prudence et les égards restent de mise à l'approche du chantier, afin d'éviter tout accident. (cm)

## Route de Mont-Soleil

# Perturbation de la circulation

Les travaux publics de la Municipalité de Saint-Imier ainsi que l'entreprise forestière Domont procéderont à des travaux de sécurisation de la route de Mont-Soleil le lundi 7 et le mardi 8 juillet 2025.

Il s'agira principalement de purger les parois rocheuses directement en contre-haut de la route et de supprimer les arbres secs en surplomb de la route.

Ces travaux se dérouleront sur route ouverte ; des interruptions temporaires de trafic et des temps d'attente sont donc à prévoir. Il est recommandé aux riverains de prendre leurs dispositions en conséquence. De plus, la prudence et les égards restent de mise à l'approche du chantier, afin d'éviter tout accident.

Le Conseil municipal rappelle que la route de Mont-Soleil est une route de montagne et que la problématique des chutes de pierres sur la Montagne du Droit est connue de longue date et dûment signalée. Même si toutes les mesures sont prises, l'éventualité de rencontrer un caillou sur la route ne peut donc pas être ignorée et il appartient aux conducteurs d'adapter leur comportement aux conditions du lieu.

La Municipalité remercie les personnes touchées par ces travaux de leur compréhension. (cm)

## Pause estivale pour le Conseil municipal

Les membres de l'Exécutif imérien siégeront une dernière fois avant la pause estivale le mardi 1er juillet prochain. A l'issue de cette vingt-quatrième séance de l'année, ils observeront une pause de cinq semaines. Les délibérations reprendront le mardi 12 août. Le Conseil municipal souhaite un très bel été à toutes et à tous. (cm)

## Nonagénaire

Le 20 juin 2025, Gisèle Tharin, conseillère municipale et Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus au home la Roseraie pour célébrer le 90<sup>ème</sup> anniversaire de Laurence Junod. Les représentants des autorités ont eu le plaisir de lui remettre l'attention destinée aux nonagénaires. (cm)

## Déplacement du marché du vendredi 27 juin

En raison de l'Imériale, qui se déroulera du 27 au 28 juin, le marché hebdomadaire du vendredi 27 juin sera déplacé à la Rue du Temple. Le Conseil municipal vous remercie d'ores et déjà de votre compréhension. (cm)

# Représentations du Conseil municipal

Samuel da Silva prendra part aux cérémonies de clôture du ceff INDUSTRIE, du ceff COMMERCE et du ceff SANTE-SOCIAL les 2 et 3 juillet. Gisèle Tharin, quant à elle, prendra part à la cérémonie de clôture du ceff COMMERCE le 3 juillet. (cm)

## Diatel SA se lance sur les réseaux sociaux

Dans le cadre de sa stratégie de communication et de développement, Diatel SA (l'entreprise de télésexe communale) a décidé de lancer sa communication sur les réseaux sociaux le samedi 28 juin à l'occasion de l'Imériale. Ce projet a pour objectif de renforcer sa visibilité, de valoriser son savoir-faire et de créer un lien direct avec les clients.

Rendez-vous sur le stand de Diatel SA le 28 juin 2025 pour participer à son concours, et dès cette date sur Facebook et Instagram. (cm)

Lien des plateformes :

**Facebook**



**Instagram**



Saint-Imier, le 24 juin 2025